

Réforme des retraites françaises : comment?

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) trouve que le système est très redistributif, puisque les écarts de revenus entre actifs sont plus faibles qu'entre pensionnés.

Parfois, les dispositifs solidaires ne sont pas de taille face aux effets anti-redistributifs du coeur du système.

Les femmes, les chômeurs, les petits salaires souffrent plus que les autres des réformes qui ont allongé la durée d'assurance à bientôt 43 ans et augmenté la période de référence pour le calcul des droits à 25 ans.

De plus, les assurés ne bénéficient pas tous autant de la solidarité.

Une salariée du privé qui a deux enfants aura droit à quatre ans de majoration de durée d'assurance et pourra partir plus tôt à la retraite.

Si elle est fonctionnaire, elle n'a qu'un an de majoration, et aurait pu partir au même moment, mais avec une décote de 15 % sur sa pension.

Les mêmes injustices se retrouvent en matière de réversion, encore plus pour les concubins versus aux mariés.

D'après les partenaires sociaux

« Ce n'est pas le système actuel qui est en cause, mais les réformes des retraites, qui ont changé les paramètres de calcul », : la règle des 25 meilleures années ou l'allongement de la durée de cotisation & « un régime en annuités peut être plus redistributif et solidaire qu'un régime par points ».

La concertation ne fait que commencer.